



## **Déclaration liminaire au Comité Technique Personnels et Missions de la DGCCRF 28 janvier 2020**

Madame la Présidente,

Les syndicats SOLIDAIRES, CGT et FO/CFTC avaient demandé l'ajout à l'ordre du jour de ce Comité Technique Personnels et Missions des questions relatives à des sujets susceptibles d'impacter gravement les collègues de la DGCCRF :

- conséquences du projet de loi de réforme des retraites pour les personnels CCRF ;
- mise en place du Brexit pour les services CCRF ;
- mission Sécurité Sanitaire des Aliments.

En toute illégalité, malgré les dispositions de l'article 45 du décret 2011-184, vous avez refusé d'en faire des points à l'ordre du jour, consentant a minima que ces sujets puissent « *faire l'objet d'un point d'information oral et d'échanges dans le cadre des questions diverses de l'ordre du jour* » ce qui ne répond pas aux textes en vigueur.... Autant dire qu'en matière de fonctionnement des instances, l'année 2020 ne marque pas de progrès par rapport à 2019 !

Si nous sommes ici ce jour, dans un contexte social rarement aussi détérioré que ce soit au niveau national, à la Fonction publique, à Bercy et à la DGCCRF, c'est pour combattre votre projet de lignes de gestion qui va à l'encontre des intérêts et des droits des agentes et des agents de notre direction !

Le seul point que vous avez inscrit à l'ordre du jour, celui relatif aux lignes directrices de gestion (LDG) pour la DGCCRF, n'a fait l'objet que d'un unique groupe de travail, et la première convocation du CTPM prévue pour valider ces LDG était programmée alors que les lignes ministérielles n'étaient toujours pas validées. Ceci est contraire aux textes et a donc entraîné le boycott de l'intersyndicale SOLIDAIRES, CGT et FO/CFTC.

Pour SOLIDAIRES CCRF & SCL, il est indispensable de retravailler sur ces LDG, et d'entamer la campagne 2020 avec les dispositions de l'instruction générale n'intégrant que les dispositions rendues obligatoires par la loi.

Concernant le projet de loi de réforme des retraites, nous demandons des éclaircissements sur la prise en compte du régime indemnitaire des personnels CCRF, et les conséquences pour les anciens personnels Concurrence et Consommation bénéficiant de la catégorie active.

Concernant la sécurité sanitaire des aliments, les conclusions du rapport sont inquiétantes pour celles et ceux qui assurent ces missions, ainsi que pour les collègues des laboratoires travaillant en microbiologie, mais surtout pour les consommatrices et consommateurs. Pour SOLIDAIRES, les contrôles et prélèvements sanitaires, indissociables des contrôles de loyauté, régulièrement mis en valeur dans les opérations de communication de la DGCCRF, ne sauraient être qualifiés de tâches à faible valeur ajoutée et doivent continuer à être exercés par des agentes et agents CCRF disposant des qualifications et de l'expertise nécessaires. Notre syndicat revendique une direction générale chargée de la protection économique du consommateur, de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires et non-alimentaires, des services, et de la loyauté de la concurrence, rattachée à Bercy.

A propos de rapports, il en est un dont nous aimerions savoir ce qu'il contient et les arbitrages qui en découleront, il s'agit du rapport que vous avez commandé au cabinet Ernst and Young, qui pour la modique somme de 360 000 €, devait « *Identifier les réglementations essentielles* » (*saisir l'utilité intrinsèque des grandes réglementations et le coût économique que cela peut représenter*) », avec en toile de fond, la question du conflit d'intérêts entre le conseil à la puissance publique et le conseil aux entreprises se positionnant sur les missions abandonnées par l'Etat ou les marchés libéralisés.

En effet, les conclusions de ce rapport, « commandité » il y a 1 an, ne nous ont toujours pas été communiquées. Outre la privatisation du contrôle des aires de jeux, qui nous dit que ce cabinet privé ne proposera pas, avec votre bénédiction, la suppression/privatisation du contrôle de l'affichage des prix ? En effet, Madame la Présidente, vous n'avez de cesse de chanter les louanges du cercle vertueux de la consommation depuis votre nomination, avec en point d'orgue l'avènement de « SignalConso », algorithme censé résoudre TOUS les problèmes des « consomm'acteurs » ! Qui peut sérieusement croire que les professionnels destinataires de ces plaintes se mettront en conformité autrement qu'en parole !

Concernant le Brexit, malgré vos discours qui se veulent rassurants, le Royaume-Uni va bien quitter l'Union européenne le 31 janvier, alors que vous n'avez jamais voulu prendre de dispositions pour y faire face. Que comptez-vous faire maintenant ? Quelles mesures vont être mises en œuvre, quels sont les recrutements que vous avez demandés ?

Par ailleurs, qu'en est-il des conséquences de l'organisation territoriale de l'État sur les DDI et les DIRECCTE / DIECCTE ? Quels retours avez-vous sur la mise en place des secrétariats généraux communs (effectifs et missions transférés), et quelles garanties avez-vous mis en place pour les personnels concernés qui souhaitent rester dans notre administration ?

Enfin, Solidaires vous interpelle au sujet des rumeurs de rapprochement entre la DGCCRF et une partie des Opérations Commerciales de la Douane. Qu'en est-il ?

Dans ce cadre, face à toutes ces attaques dont les personnels, les missions et les structures font l'objet, SOLIDAIRES appelle à faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence de financement des retraites, une nouvelle journée de grève et de manifestations.